

Rapport de vérification

des onduleurs de faible puissance visés par la norme E.12-07 d'Hydro-Québec aux fins de l'option tarifaire de mesurage net

À remplir par le maître électricien

But

Vérifier si l'installation du client est conforme au formulaire Demande d'inscription à l'option de mesurage net et au schéma du client.
Vérifier le déclenchement de l'onduleur en mode iloté.

Nom du client	N° de compteur
Adresse du lieu de consommation	N° de téléphone

Nom du maître électricien	License RBQ	N° de téléphone
---------------------------	-------------	-----------------

Essai de l'onduleur – Norme E.12-07

Résumé de la procédure (pour plus d'information, consulter le *Guide de validation des onduleurs*)

- Mesurer le courant initial généré par l'onduleur (en ampères).
- Ouvrir le disjoncteur du circuit de raccordement de l'onduleur dans le tableau de distribution. Mesurer le temps requis pour que l'onduleur s'arrête (en secondes). Faire la vérification à l'aide de la présence de tension.
- Fermer le disjoncteur du circuit de raccordement de l'onduleur dans le tableau de distribution. Mesurer le courant (en ampères) après 30 secondes.
- Mesurer le temps requis pour que l'onduleur se remette en marche (en minutes). Faire la vérification à l'aide de l'absence de courant. Si le soleil est caché ou le vent tombe durant l'essai, l'onduleur ne redémarrera pas. L'essai devra être repris.
- Mesurer le courant final généré par l'onduleur (en ampères).

	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Essai 4	Essai 5
1) Courant initial (ampères)					
2) Temps d'arrêt (secondes)					
3) Courant après 30 secondes (ampères)					
4) Temps de remise en marche (minutes)					
5) Courant final (ampères)					
Le temps d'arrêt est toujours inférieur à 2 secondes <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Le temps de remise en marche est toujours supérieur à 5 minutes (+/- 5 secondes). <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Note sur les conditions météorologiques locales (ensoleillement)					
Les caractéristiques de l'onduleur correspondent à la demande d'inscription (fabricant, modèle, no de série) ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non					

Conformité à l'article 84 du code

1. Un point de sectionnement cadenassable se trouve entre l'onduleur et le tableau de distribution du client (84-024). <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2. Une mise en garde (autocollant ou autre) est apposée sur le compteur pour signaler que l'installation du client comporte une source de production d'électricité (84-030). <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3. Une mise en garde (autocollant ou autre) est apposée sur le point de sectionnement cadenassable en amont de l'onduleur pour signaler que l'installation du client comporte une source de production d'électricité (84-030). <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4. Une copie du schéma unifilaire de l'installation est affichée à proximité du point de sectionnement cadenassable en amont de l'onduleur (84-030). <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Essai réalisé par	Date AAAA-MM-JJ
Signature	
Installation conforme ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Ce formulaire doit être retourné par courriel à l'attention de :

Représentant des services à la clientèle

Option de mesurage net

HQ_Autoproduction@hydro.qc.ca